

MENUISERIE DU BERGER

64 rue du 60ème Régiment d'Infanterie

80310 PICQUIGNY

Tél. : 0322660235

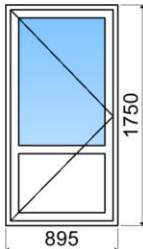

Fax :

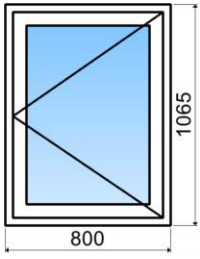

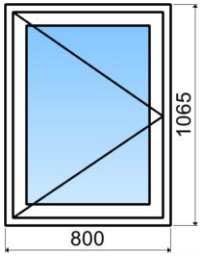

E-mail : contact@menuisierieduberger.fr

Web : www.menuisierieduberger.fr

MENERISERIE
— DU —
BERGER

Votre contact :
Date de visite préalable :
Délai :
Réf. : Dépendance

Visuel	Désignation	Qté	Pu HT	Total HT	TVA
	<p>Nom bibliothèque : ARCADES et BAIES - MENUISERIES PVC Version bibliothèque : 2023-03 v3 - Menuiserie PVC - Gamme SERA : Fabrication Française PVC haute résistance certifié et recyclable Ouvrant de 60mm multi-chambres Système de fermeture à rouleaux réglables à sorties haute et basse Intercalaire de vitrage gris en base sur menuiserie blanche Parclose droite design Label NF Fenêtre CSTB</p> <p>Porte-fenêtre 1 vantail Larg 895 mm x Haut 1750 mm</p> <p>Gamme SERA PVC - Couleur intérieure de la menuiserie : Blanc - Couleur extérieure de la menuiserie : idem intérieure - Ouverture intérieure - Gauche tirant (vue intérieure) - 4 ITR-16 + Gaz-4 - Intercalaire de base - Pose en Applique - Dimensions tableau - Dormant monobloc de 100 mm (DE100) - Seuil alu de 20 mm + nez d'appui - Avec renforcement dormant - Soubassement plein (haut 600 mm) - Remplissage dans soubassement : Panneau de remplissage Mousse : Blanc - Avec jet d'eau - Serrure à relevage multipoint - Ferrage symétrique - Sans cache fiche - Ensemble serrure blanc - Hauteur d'allège maçonnerie = 0 mm - Hauteur de poignée standard - Performance thermique Calcul Uw des menuiseries effectué conformément à la norme EN 10077 sur dimensions conventionnelles de la norme EN 14351-1. Calcul SW effectué conformément à la norme En 13363-1 : Ug (W/K.m²)=1,1, Uw (W/K.m²)=1,5, Sw=0,46, TLw=56, Rw (dB)=30</p> <p> Fabrication française</p>	1	686,44	686,44	3

Visuel	Désignation	Qté	Pu HT	Total HT	TVA
	<p>Fenêtre 1 vantail Larg 800 mm x Haut 1065 mm</p> <p>Gamme SERA PVC - Couleur intérieure de la menuiserie : Blanc - Couleur extérieure de la menuiserie : idem intérieure - Ouverture intérieure - Droite tirant (vue intérieure) - 4 ITR-16 + Gaz-4 - Intercalaire de base - Pose en Applique - Dimensions tableau - Dormant monobloc de 100 mm (DE100) - Appui monobloc doublage de 100 mm (DE100) - Avec renforcement dormant - Sans jet d'eau - Crémone - Ferrage symétrique - Sans cache fiche - Poignée blanche - 1 Mortaise + Grille autoréglable standard (15,22,30 M3/h) - Hauteur d'allège maçonnerie = 600mm - Hauteur de poignée standard - Performance thermique Calcul Uw des menuiseries effectué conformément à la norme EN 10077 sur dimensions conventionnelles de la norme EN 14351-1. Calcul SW effectué conformément à la norme En 13363-1 : Ug (W/K.m²)=1,1, Uw (W/K.m²)=1,5, Sw=0,46, TLw=56, Rw (dB)=30</p> <p> Fabrication française</p>	1	399,86	399,86	3
	<p>Fenêtre 1 vantail Larg 800 mm x Haut 1065 mm</p> <p>Gamme SERA PVC - Couleur intérieure de la menuiserie : Blanc - Couleur extérieure de la menuiserie : idem intérieure - Ouverture intérieure - Gauche tirant (vue intérieure) - 4 ITR-16 + Gaz-4 - Intercalaire de base - Pose en Applique - Dimensions tableau - Dormant monobloc de 100 mm (DE100) - Appui monobloc doublage de 100 mm (DE100) - Avec renforcement dormant - Sans jet d'eau - Crémone - Ferrage symétrique - Sans cache fiche - Poignée blanche - 1 Mortaise + Grille autoréglable standard (15,22,30 M3/h) - Hauteur d'allège maçonnerie = 600mm - Hauteur de poignée standard - Performance thermique Calcul Uw des menuiseries effectué conformément à la norme EN 10077 sur dimensions conventionnelles de la norme EN 14351-1. Calcul SW effectué conformément à la norme En 13363-1 : Ug (W/K.m²)=1,1, Uw (W/K.m²)=1,5, Sw=0,46, TLw=56, Rw (dB)=30</p> <p> Fabrication française</p>	1	399,86	399,86	3
	<p>Pose de la porte Pose en neuf</p>	1	150,00	150,00	3
	<p>Pose de la fenêtre Idem</p>	1	120,00	120,00	3

Visuel	Désignation	Qté	Pu HT	Total HT	TVA

Images et photos non contractuelles, ce devis est valable 15 jours

Réglement : Acompte de 40%, 30% au démarrage, 30% à réception des travaux.
 Acompte demandé : 741,10 €

Total TVA 1 (20) = 0,00 €
 Total TVA 2 (10) = 0,00 €
 Total TVA 3 (5,5) = 96,59 €

Total HT : 1 756,16 €

Total TVA : 96,59 €

Total TTC : 1 852,75 €

Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux, imposés par la loi, sera répercutée sur ces prix.

Bon pour accord Fait à :

Signature client : le :

MENUISERIE DU BERGER

E.U.R.L. au capital de 10000 Euros - Siret 89854087700013 - APE 4332A
 64 rue du 60ème Régiment d'Infanterie - 80310 PICQUIGNY - Tel 0322660235

Assurance de responsabilité décennale n° 180029641 R 001 (MAAF Assurance)
 RIB: FR76 1027 8026 0500 0246 5720 390



N° RGE : E-E192904

Conditions générales de vente de la Menuiserie du Berger

1. OBJET : Les présentes conditions générales s'appliquent de plein droit aux prestations de fournitures et poses de menuiseries, fermetures, alarmes et tout ce qui est fourni et/ou posé, objet du devis dûment régularisé par le client.

2. DECLARATION DU CLIENT : Le client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les avoir acceptées avant la signature du devis. Le client déclare être informé qu'il doit indiquer, avant la conclusion du devis, à la société MENUISERIE DU BERGER par lettre recommandée avec accusé réception s'il entend demander un prêt pour payer en tout ou partie les travaux, faute de quoi il est réputé ne pas emprunter et perdre le bénéfice des dispositions de code de la consommation sur le crédit immobilier et le crédit à la consommation.

3. DEVIS : La commande de la prestation objet du devis ne sera considérée comme définitive : qu'après établissement d'un devis par l'entreprise MENUISERIE DU BERGER, qu'après retour daté, signé et non modifié d'un exemplaire du devis et des conditions générales d'exécution de la prestation et réception de l'acompte à l'issue du délai de 14 jours à compter de la régularisation du devis. Les devis établis par l'entreprise MENUISERIE DU BERGER ont une durée de validité de 15 jours.

4. LIVRAISON – INSTALLATION : Sauf lorsqu'il est mentionné qu'il s'agit d'un délai impératif, les délais de livraison et d'installation ne sont donnés qu'à titre indicatif.

5. TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES : Tous travaux non prévus explicitement dans le devis seront considérés comme travaux supplémentaires ; ils donneront lieu avant toute exécution à la signature d'un avenant. La société MENUISERIE DU BERGER est habilitée à prendre en cas d'urgence, toutes dispositions conservatoires nécessaires, sous réserve d'en informer le maître d'ouvrage dans les plus courts délais et ce, par tout moyen. Un audit énergétique peut être réalisé si le client le souhaite

6. PRIX : Les prix sont fermes et définitifs. Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, les prix des prestations effectuées sont ceux figurant au devis dûment régularisé par le client. Ils sont exprimés en monnaie légale et stipulés toutes taxes comprises.

7. PRESTATIONS A LA CHARGE DU CLIENT : Sauf accord exprès du client et de la société MENUISERIE DU BERGER, la prestation ne comprend pas: les travaux de plâtrerie et/ou de maçonnerie consécutifs à l'ancien dormant, les raccords de peinture, la dépose des voilages et autres accessoires, l'installation de système de ventilation mécanique autre que les grilles de ventilation éventuellement incorporées au produit, les reprises ou retouches suite aux retraits des anciens matériaux ou accessoires, les travaux de finitions (peinture, vernis, etc...), les raccordements à plus d'un mètre de l'installation du matériel, les éventuelles autorisations de travaux, permis de construire ou accord de la copropriété, les travaux d'électricité nécessaire à la prestation.

8. PAIEMENT : Conformément à l'article L221-10 du code de la consommation, la société MENUISERIE DU BERGER ne peut recevoir aucun versement d'acompte de la part du client avant l'expiration d'un délai de quatorze jours à compter de la signature du devis. Sauf dispositions particulières figurant au devis, les modalités de paiement sont les suivantes : 40% à la commande, 30% à la livraison de la fourniture, le solde à la réception du chantier. Les paiements effectués par le client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par la société MENUISERIE DU BERGER.

8. RECEPTION : La réception des travaux à lieu dès leur achèvement. Elle est prononcée à la demande de la société MENUISERIE DU BERGER avec ou sans réserve. La réception libère la société MENUISERIE DU BERGER de toutes ses obligations contractuelles et est le point de départ des garanties légales. Le refus de réception doit être motivé par écrit et par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 5 jours de la demande de réception sollicité par l'entreprise. Si la visite a eu lieu, le motif de ces refus doivent être portés sur le procès-verbal de réception.

9. GARANTIES-GENERALITES : La société MENUISERIE DU BERGER est tenue des défauts de conformité du bien au contrat et des dommages de nature décennale, dans les conditions et délais fixés par la Loi et notamment par les articles L217-4 et suivants du code de la consommation et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du code civil. La société MENUISERIE DU BERGER est assurée auprès de la MAAF contrat n°180029641 R 001, sis au 3 rue du Général Leclerc 80000 AMIENS, pour les activités visées sur l'attestation jointe aux présentes, dont le client reconnaît avoir pris connaissance.

10. RESPONSABILITE : La responsabilité de la société MENUISERIE DU BERGER est celle définie par la loi. Toutefois, la société MENUISERIE DU BERGER ne saurait être tenue pour responsable de tout préjudice n'ayant pas un caractère direct avec la prestation et les produits mis en œuvre. Le client s'engage à informer la société MENUISERIE DU BERGER de toutes modalités particulières d'environnement des locaux ou d'accès aux locaux susceptibles d'avoir un impact sur l'installation. Le client est seul responsable de l'obtention des autorisations administratives ou de copropriété. La non obtention de ces autorisations ne peut constituer pour le client un motif de refuser l'exécution de la commande et ne peut engager la responsabilité de la société MENUISERIE DU BERGER durant l'exécution des prestations et ultérieurement.

11. PROPRIETE INTELLECTUELLE : Tous les documents techniques, produits, dessins, photographies remis au client demeurent la propriété exclusive de la société MENUISERIE DU BERGER, seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents et doivent lui être rendus à sa demande. Le client s'engage à ne faire aucun usage de ces documents, susceptible de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle du fournisseur et s'engage à ne les divulguer à aucun tiers. L'entreprise est autorisée à réaliser des prises de vues ou vidéo de l'ouvrage installé et de les utiliser librement dans toutes ses communications, sous quelque forme que ce soit. En contrepartie la société MENUISERIE DU BERGER s'engage à ne pas divulguer, l'adresse et le nom du propriétaire de cet ouvrage, sauf autorisation expresse.

12. JURIDICTION COMPETENTE : En cas de litige, le client devra s'adresser en priorité par courrier recommandé au siège de l'entreprise sis Picquigny Ou par mail à l'adresse suivante: contact@menuiseriesduberger.fr. En l'absence de solution dans les 30 jours qui suivent la demande adressée par les moyens ci-avant énoncés, le client pourra recourir à la médiation ou saisir la juridiction compétente la plus proche du siège de la société MENUISERIE DU BERGER. Les présentes conditions générales, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre la société MENUISERIE DU BERGER et le client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

13. LANGUE DU CONTRAT : Les présentes conditions générales sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.